



Conseil de laboratoire  
23/02/2021

Laboratoire Magmas et Volcans  
(UMR UCA-CNRS 6524 / UMR UCA-IRD 163)



UNIVERSITÉ  
Clermont  
Auvergne



Institut de Recherche  
pour le Développement  
FRANCE

# Conseil de laboratoire du 23 février 2021

- 1) **Conseil du laboratoire** : Présentation du nouveau conseil : rôle et missions de chacun et discussion de la liste des invités permanents
- 2) **Rappel de règles relatives au COVID et au télétravail**
- 3) **Point IRD** : Direction adjointe IR du LMV : **Avis du conseil de laboratoire sur la nomination de Pablo Samaniego**
- 4) **Point « Personnels »** : **Avis du conseil de laboratoire sur demande de rattachement à Brest de J-L. Le Penec** (après son retour d'expatriation)
- 5) **Point Hygiène & Sécurité** :
  - a) **Avis du conseil de laboratoire sur la reconduction de Pierre-Jean Gauthier** en tant que Conseiller en RadioProtection et Préposé à la Garde des Matières Nucléaires pour le contrat 2021-2025
  - b) Point sur les assistants de prévention du LMV ; besoin d'un assistant de prévention « risques chimiques » d'ici la fin 2021
  - c) Mise en place d'un groupe de travail « Développement durable »
  - d) Retour sur une réunion avec le PC Sécurité (09/02/2021), fiches REFLEXE



# 1) CONSEIL DU LABORATOIRE : Présentation du nouveau conseil : rôle et missions de chacun et discussion de la liste des invités permanents

**Voir le document DEC920368SOSI du 28/10/1992.** Décision relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS

**III. - COMPÉTENCE** Art. 5. [modifié par les décisions n°090188DAJ du 10 décembre 2009 et n°111964DAJ du 07 septembre 2011] - **Le conseil de laboratoire a un rôle consultatif.**

A) Il est consulté par le directeur de l'unité sur :

- l'état, le programme, la coordination des recherches, la composition des équipes ;
- **les moyens budgétaires à demander par l'unité et la répartition de ceux qui lui sont alloués ;**
- la politique des contrats de recherche concernant l'unité ;
- la politique de transfert de technologie et la diffusion de l'information scientifique de l'unité ;
- **la gestion des ressources humaines ;**
- la politique de formation par la recherche ;
- les conséquences à tirer de l'avis formulé par la ou les sections du Comité national de la recherche scientifique dont relève l'unité ;



# 1) CONSEIL DU LABORATOIRE : Présentation du nouveau conseil : rôle et missions de chacun et discussion de la liste des invités permanents

**III. - COMPÉTENCE** Art. 5. [modifié par les décisions n°090188DAJ du 10 décembre 2009 et n°111964DAJ du 07 septembre 2011] - **Le conseil de laboratoire a un rôle consultatif.**

A) Il est consulté par le directeur de l'unité sur :

- le programme de formation en cours et pour l'année à venir ;
- **toutes mesures relatives à l'organisation et au fonctionnement de l'unité et susceptibles d'avoir une incidence sur la situation et les conditions de travail du personnel.**

Le directeur de l'unité peut en outre consulter le conseil de laboratoire sur toute autre question concernant l'unité.

B) Conformément aux articles 71, 85, 98, 110, 125, 138, 148, 162, 176, 190, 205, 218 et 229 du décret du 30 décembre 1983 modifié susvisé, **l'avis du conseil de laboratoire est pris avant l'établissement du rapport de stage des personnels recrutés dans les corps d'ingénieurs, de personnels techniques et d'administration de la recherche.**



# 1) CONSEIL DU LABORATOIRE : Présentation du nouveau conseil : rôle et missions de chacun et discussion de la liste des invités permanents

## IV. - FONCTIONNEMENT Art. 7.

- Le conseil de laboratoire est présidé par le directeur de l'unité. **Il se réunit au moins trois fois par an.** Il est convoqué par son président soit à l'initiative de celui-ci, **soit à la demande du tiers de ses membres.**
- Le conseil peut entendre, sur invitation de son président, toute personne participant aux travaux de l'unité, ou appelée à titre d'expert sur un point de l'ordre du jour.
- Le président arrête l'ordre du jour de chaque séance ; celui-ci comporte toute question, relevant de la compétence du conseil de laboratoire, inscrite à l'initiative de son président **ou demandée par plus d'un tiers des membres de ce conseil.** **L'ordre du jour est affiché, huit jours avant la réunion,** dans les locaux de l'unité.
- Le président établit, signe et assure la diffusion d'un **relevé de conclusions de chacune des séances.**
- Un règlement intérieur arrête, en tant que de besoin, les autres règles de fonctionnement.



# CONSTITUTION DU CONSEIL DE LABORATOIRE (2021-2025)

## Membres de droit (x 4)

Directeur : **Didier Laporte**

Directeur-adjoint : **Ivan Vlastelic**

Directeur-adjoint en charge des relations avec l'IRD : **Pablo Samaniego (voir point 3)**

Directeur-adjoint technique : **Mouhcine Gannoun**

## Membres nommés par le Directeur du Laboratoire (x 4)

Responsable de l'équipe de pétrologie : **Ali Bouhifd**

Responsable de l'équipe de géochimie : **Estelle Koga**

Responsable de l'équipe de volcanologie : **Valérie Cayol**

Responsable administrative : **Audrey Chazal**

## Membres élus (x 9)

### **Collège des chercheurs : x 6**

Sous-collège Permanents rang A : **Maud Boyet & Tim Druitt**

Sous-collège Permanents rang B : **Guillaume Boudoire & Julien Monteux**

Sous collège Post-Doctorants : **Lucie Sauzéat**

Sous collège Doctorants : **Quentin Aquila (Roxane Buso, « suppléante »)**

**Collège des ITA – IATOS : Nathalie El Aydi, Antoine Mathieu & Laure Pison**

## Invités permanents

Directrice de l'OPGC, **Nathalie Huret**, ou son représentant

Directeur scientifique du Labex Clervolc, **Tim Druitt (déjà membre du Conseil)**

Animateur Challenge 4 CAP 20-25, **Olivier Roche**

Responsable de l'axe transverse «Géologie régionale», **Catherine Deniel**

Responsable de l'axe transverse «Terre primitive», **Denis Andrault**

Responsables de l'axe transverse «Volcanisme andin», **Ivan Vlastelic et Pablo Samaniego (déjà membres du Conseil)**

Directeur-adjoint de l'OPGC en charge des formations, **Tahar Hammouda**

Responsable doctorants LMV & représentant jury Sciences de la Terre Ecole Doctorale Sciences Fondamentales, **Nicolas Olivier**

Représentante enseignant-chercheur au sein du comité de direction du LMV, **Muriel Laubier**

Correspondante "Egalité Homme-Femme", **Emilie Bruand**

# Rappel de règles relatives au COVID et au télétravail

## Lieux et moments de convivialité → conditions propices à la transmission du virus

La salle de convivialité doit être fréquentée avec modération et en respectant scrupuleusement les mesures barrières et les mesures suivantes :

Ne pas dépasser une jauge de 5 personnes, sans face à face ;

Privilégier les pauses à l'extérieur dans la mesure du possible ;

Se laver les mains au début et à la fin de la pause ; nettoyer les surfaces collectives accessibles aux mains avec le spray mis à disposition (tables, chaises, etc.).

## Séminaires et réunions

Consigne officielle : « Les réunions doivent se tenir en distanciel la plupart du temps et ne doivent pas excéder 6 personnes sur place si elles sont indispensables » (circulaire MESRI 05-02-2021).

En pratique : jauge à 5 personnes en salle Chaîne des Puys et jauge à 12\* pour les soutenances de thèse en salle de séminaires (dans l'attente d'une autorisation officielle de Mathias Bernard).

Porter un masque, bien aérer, respecter la distanciation physique...

\* Pour une capacité maximale de 72 personnes environ, soit une jauge à 17% avec 6.8 m<sup>2</sup>/personne.



# Rappel de règles relatives au COVID et au télétravail

Quelles sont les consignes relatives aux possibles visiteurs externes et étudiants (consigne : maximum 50 personnes au LMV) ?

OUI :

- Interventions de personnes extérieures pour des opérations de maintenance
- Stages prévus de longue date (collège, lycée, licence, master)
- Collaborations scientifiques (chercheurs invités), actions de communication (journalistes)
- **Conditions : personnes seules ou en tout petit groupe (2-3), doivent remplir le registre à l'accueil...**

NON :

- Organisation de nouveaux stages (collège, lycée, licence)
- Accueil de groupes importants de personnes extérieures (plus de 3)
- Accueil d'étudiants en salle informatique

PEUT-ETRE :

- Demander en cas de doute ou pour des autorisations exceptionnelles...



# Rappel de règles relatives au COVID et au télétravail

## Le point sur le télétravail

- La problématique du télétravail va probablement rester d'actualité une grande partie de 2021.
- Télétravail à privilégier pour toutes les fonctions qui le permettent, y compris jusqu'à 100%.
- Pôle technique et pôle administratif : entre 0% (pas d'activité télétravaillable ou pas de demande de télétravail) et 60% de télétravail.
- Le télétravail est le fruit d'une discussion entre l'agent et le N+1 : **compte tenu de la situation qui dure, ne pas hésiter à demander l'aide de son N+1 pour trouver des activités télétravaillables telles que des formations à distance.**
- Relation de confiance entre le N+1 et l'agent à partir du moment où le télétravail est accordé.

Discussion. Antoine Mathieu fait remonter qu'un mail sur le télétravail à destination du pôle technique de leur N+1 a été mal perçu parce qu'il faisait apparaître des écarts entre les personnels (mail en date du 03-02-2021) → Solution : écrire un mail générique à l'ensemble des personnels et, pour les cas particuliers, des mails à destinations des seules personnes concernées.



# Point IRD

- Direction adjointe IRD du LMV : **Avis du conseil de laboratoire** sur la nomination de Pablo Samaniego
- Contexte :
  - Dans la préparation du contrat 2021-2025, on avait prévu qu'Olivier Roche resterait directeur adjoint de l'unité en charge des dossiers IRD.
  - Cela aurait constitué un 3<sup>ème</sup> mandat de directeur adjoint pour Olivier. Or, pour le CNRS, on ne peut pas être directeur adjoint plus de deux mandats de suite.
- Proposition : Pablo Samaniego prend la direction adjointe « IRD » tout de suite, d'abord en distanciel (jusqu'à son retour d'expatriation, le 01/09/2022), puis en présentiel.

**Avis du Conseil : avis favorable à l'unanimité**



# Point « Personnels »

- **Avis du conseil de laboratoire** sur la demande de rattachement à Brest de Jean-Luc Le Pennec (après son retour d'expatriation)
- 1994: Thèse à Clermont
- 1999-2000 : Chargé de Recherche stagiaire de l'IRD, Institut de Physique du Globe, Paris
- 2000-2006 : Chargé de Recherche titulaire de l'IRD, Instituto Geofísico, Quito, Equateur
- 2006-2010 : Chargé de Recherche de l'IRD, LMV, Clermont-Ferrand
- 2010-2015 : Directeur de Recherche de l'IRD, LMV, Clermont-Ferrand
- 2015-2017 : Directeur de Recherche de l'IRD, Instituto Geofísico, Quito, Equateur
- 2017-2021 : Représentant chef d'antenne de l'IRD Equateur (fonctions appui Colombie)
- Pour son retour en France (01/09/2021), J-L Le Pennec demande à être rattaché au LGO (Laboratoire Géosciences Océan/Géo-Océan), Institut Universitaire Européen de la Mer, Brest
- Demande motivée, entre autres, par une évolution thématique vers des recherches sur le volcanisme en contexte insulaire et sous-marin.

**Avis du Conseil : avis favorable à l'unanimité**

## Interventions lors du conseil :

1/ Il faut être vigilant à ce que la taille du groupe IRD du laboratoire ne devienne pas trop petite (5 personnes après le départ de Jean-Luc Le Pennec). Cependant, la petite taille du groupe IRD est compensée par l'intervention de nombreux enseignants-chercheurs et chercheurs CNRS sur les chantiers IRD, en particulier dans l'axe « Volcanisme andin » (une vingtaine de personnes).

2/ C'est important d'envoyer de bons candidats aux concours IRD : 3 candidats sûrs au concours 2021, peut-être 4.



# Point Hygiène & Sécurité

- **Avis du conseil de laboratoire** sur la reconduction de Pierre-Jean Gauthier en tant que Conseiller en RadioProtection (directive ASN) et Préposé à la Garde des Matières Nucléaires (directive IRSN) pour le contrat 2021-2025

**Avis du Conseil : avis favorable à l'unanimité**

- Reconduction de Pierre-Jean Gauthier et Nicolas Cluzel comme assistants de prévention pour le contrat 2021-2025 :
  - Périmètre Pierre-Jean : tous les risques professionnels ; référent principal pour le risque incendie et pour les risques radiologiques (ASN) et la gestion des matières nucléaires (référent IRSN), incluant la gestion des déchets radioactifs.
  - Périmètre Nicolas : toutes les questions relatives à la santé et à la sécurité au travail, en particulier celles en relation avec les risques mécaniques et électriques
- **Besoin d'un assistant de prévention spécialisé « Risques chimiques » d'ici la fin 2021**



# Point Hygiène & Sécurité

- Mise en place d'un groupe de travail « Développement durable » :
  - Mhammed Benbakkar : Correspondant Développement durable UCA
  - Julia Eychenne
  - Claire Fonquernie
  - Gilles Schweiger
  - Angélique Chanut
  - Possibilité de rajouter 1 ou 2 personnes à ce groupe de travail
- Première étape : évaluer les émissions de gaz à effet de serre induites par les activités du laboratoire (avec l'outil GES1point5), en vue de réduire l'impact carbone de notre recherche.
- Nouveauté GESLAB : mise à disposition d'un nouvel état qui restitue les données relatives aux missions et qui est compatible avec l'outil GES1point5.



# Point Hygiène & Sécurité

## Retour sur une réunion « Sécurité incendie » à la demande du PC Sécurité (09/02/2021)

- Le PC sécurité se plaint d'un relâchement → multiplication des dysfonctionnements (voir liste page suivante)
- **Beaucoup de dysfonctionnements liés au stockage** → Ex. : une armoire sur le palier d'un escalier, un meuble stocké sous un escalier, des chaises dans un couloir.
- Dysfonctionnements qui doivent faire l'objet d'une réparation → Ex. : une armoire électrique qui ne ferme pas, une prise électrique décrochée du mur...
- **Dysfonctionnements liés à la sécurité incendie** → Ex. : issues de secours condamnées ou encombrées, portes coupe-feu calées en position ouverte, EAS (espaces d'attente sécurisés) inaccessibles...

## Interventions lors du conseil :

1/ Maud Boyet : il est difficile de ne pas faire autrement à cause du manque de lieu de stockage. Réponse : on va faire un inventaire des lieux de stockage potentiels et proposer des aménagements...



DATE	BATIMENT	DYSFONCTIONNEMENT
03/02/2021	LMV	Enlever le stockage du rideau de projection situé dans le couloir vers le bureau du technicien ENGIE « Mr DELHOMMEAU »
03/02/2021	LMV	Enlever le stockage du vélo situé dans la salle 0.24
03/02/2021	LMV	Enlever le stockage du chariot devant l'armoire électrique situé vers la salle 0.84 « vestiaire »
03/02/2021	LMV	Enlever le stockage devant l'issue de secours situé dans la salle 0.81 « local poubelle »
03/02/2021	LMV	Enlever le stockage des cartons devant l'issue de secours situé dans la salle 0.75a
03/02/2021	LMV	Enlever le stockage des plantes situé devant le déclencheur manuel et le plan d'évacuation situé sur le palier du 2ieme étage vers l'issue de secours
03/02/2021	LMV	Enlever le stockage présent dans l'ensemble du sous-sol du bâtiment car il cache les blocs d'éclairage de secours et gênent l'évacuation
03/02/2021	LMV	Une bouteille de gaz « orange » n'est pas pourvu de dispositif empêchant la chute de celle-ci dans la salle 0.83
03/02/2021	LMV	Enlever le stockage des petites bouteilles d'oxygène est de propane dans le meuble en bois de la salle 0.83
03/02/2021	LMV	Des câbles sont placés devant les issues de secours dans la salle 0.45a
03/02/2021	LMV	Enlever le stockage des palettes devant l'extincteur CO2 n°19 dans la salle 0.38a
03/02/2021	LMV	Pas de consignes de sécurité dans les ascenseurs
03/02/2021	LMV	Enlever le stockage des tables devant la baie accessible situé dans l'EAS au 2ieme étage, salle 2.06



# Point Hygiène & Sécurité

Retour sur une réunion « Sécurité incendie » à la demande du PC Sécurité (09/02/2021)

- Demande forte du PC Sécurité/pompiers : affichage des « **fiches réflexes de sécurité** » et d'un **schéma de localisation des risques** sur les portes des salles de laboratoire

## Interventions lors du conseil :

1/ Antoine Mathieu signale que des fiches Réflexe avaient déjà été préparées il y a un certain temps, mais qu'il n'y avait pas eu de retour sur ces fiches. Réponse : nous allons relancer un chantier sur les fiches Réflexe ; les anciennes fiches pourront être réutilisées et seront discutées et validées.



Nom du Labo/Service :

N° salle:

DANGERS :



EPI OBLIGATOIRES



Produits chimiques	Nature / Quantité				
	Liquide		Solide		Gaz
Danger	< 10L	10< <100L	<10Kg	10<<10 0Kg	
					
					
					
					
					
					
					
					
					
Autres substances présentant des risques particuliers :					

Evènement inattendu	Consignes et conduite à tenir	
Coupure d'eau	Fermer les robinets	
Coupure d'électricité	Arrêter les appareils électriques pour éviter les redémarrages intempestifs, couper l'alimentation générale à l'entrée de la porte	
Renversement accidentel d'un produit	Fermer la porte, ventiler la pièce en ouvrant les fenêtres. Nettoyer la zone contaminée Fuite de gaz : fermer la bouteille dans le local gaz	Blouses, gants, lunettes  Appareil respiratoire isolant
	Agents d'extinction : CO2, poudre, eau pulvérisé Risque de fumées toxiques, irritantes et corrosives. Appeler le PC Sécurité : 42. Avertir un équipier d'intervention. Déclencher l'alarme incendie. Couper l'alimentation électrique des aspirations et des appareils électriques (four)	Blouses, gants, lunettes  Appareil respiratoire isolant  Tenue de protection chimique

## N° de TELEPHONE UTILES

PC sécurité	42	Pompiers	18	Directeur	
Infirmierie	17.70.30	SAMU	15	AP	
Service technique				Equipiers Incendie :	

Nom du Service : Laboratoire de Comptage et Spectrométrie Nucléaire. Salle S.15

**DANGERS :**  
**ANOXIE (LN<sub>2</sub> et Ar-CH<sub>4</sub>) / CRYOGENIE (LN<sub>2</sub>) / ATEX (Ar-CH<sub>4</sub>)**  
**CHARGES LOURDES (B50)**

**EPI OBLIGATOIRES DANS LES CONDITIONS NORMALES D'EXPLOITATION**




Produits chimiques	Nature / Quantité				
	Liquide		Solide		Gaz
Danger	< 10L	10< <100L	<10Kg	10<<10 0Kg	
					
					
					
					
					
					
					
					
					Bouteille B50 Ar-CH <sub>4</sub>
<b>Autres substances présentant des risques particuliers :</b>					
LN <sub>2</sub>	Azote liquide		70 litres max (en général 35)		

Evènement inattendu	Consignes et conduite à tenir	
Coupure d'eau	Fermer les robinets	
Coupure d'électricité	Arrêter les appareils électriques pour éviter les redémarrages intempestifs, couper l'alimentation générale à l'entrée de la porte	
Renversement accidentel d'un produit	Fermer la porte, ventiler la pièce en ouvrant les fenêtres. Nettoyer la zone contaminée Fuite de gaz : fermer la bouteille de gaz au manomètre principal	<b>Blouses, gants, lunettes</b> <b>Appareil respiratoire isolant</b> 
Incendie	<b>Agents d'extinction : Eau pulvérisée ou en nuage (pas de jet d'eau, pas de CO<sub>2</sub>)</b> Risque de fumées explosives. Appeler le PC Sécurité : <b>42</b> . Avertir un équipier d'intervention. Déclencher l'alarme incendie. <b>Couper l'alimentation électrique</b> des aspirations et des appareils électriques (four)	<b>Blouses, gants, lunettes</b> <b>Appareil respiratoire isolant</b> <b>Tenue de protection chimique</b>  

N° de TELEPHONE UTILES					
PC sécurité	42	Pompiers	18	Directeur d'Unité	D. Laporte (à voir si tel OK)
Infirmierie	70.22	SAMU	15	AdP /PCR	PJ. Gauthier (06-65-40-04-54)
SIEC (ENGIE)	04-73-34-64-84 0811-20-20-43 (24/24-7/7)		Responsable du local	PJ. Gauthier (06-65-40-04-54)	
Réfèrent bâtiment : Jean-Luc Piro (Ref. Installation Engie : 1846490101)				Equipiers Incendie : (à définir)	

Nom : D. Laporte, DU

Visa :



# Questions diverses

1/ Valérie Cayol : ouverture d'un compte twitter pour l'équipe volcanologie

2/ Julien Monteux :

Les retours des dernières réunions et la constitution des listes pour les élections ont mis en évidence des tensions au sein du Conseil pédagogique de l'OPGC.

Il a été évoqué des difficultés de communication au sein de ce conseil ainsi qu'une certaine inquiétude des représentants quant à la mise en place des conventions préalables de co-portages.

D. Laporte a suggéré que ces difficultés étaient liées à la présence de collègues appartenant à la composante EUPI (certains collègues du LaMP) au sein du Conseil pédagogique de l'OPGC ou à des postes de responsabilité dans les formations de l'E-OPGC, présence pouvant être ressentie comme une situation de conflit d'intérêt.

Il est ressorti de nos échanges que la vigilance et le dialogue devaient être privilégiés dans cette situation.



## Liste des points de suivi et échéances du précédent Conseil

DECISION	ETAT + ECHEANCE
Alarme anti-intrusion	Finalisation en cours
Mise en place du chantier « Gestion des données » du LMV	Voir avec l'OPGC pour le calendrier
Traduction du site web en anglais	En cours : Thierry Hamel, Tim, Audrey ?
Nouvelle charte de l'atelier de mécanique : faire retour d'expérience suite à la période d'essai	Après le retour de la visite de la visite H&S de l'atelier → prochain Conseil (24/06) ou avant ?
Présentation du programme H&S 2021	Prochain Conseil (24/06/2021)

## Liste des nouveaux points de suivi et échéances

Mesure de l'empreinte carbone du LMV : mettre en place le groupe de travail et lancer le chantier DD	Présenter les premiers résultats lors du prochain Conseil de laboratoire
Identifier et commencer à former le futur assistant de prévention « Risques chimiques »	Fin du 1 <sup>er</sup> semestre 2021
Faire un inventaire des espaces de stockage potentiels et les aménager si nécessaire	Fin du 1 <sup>er</sup> semestre 2021
Lancer le chantier des fiches Réflexe de sécurité	Affichage des fiches Réflexe d'ici la fin du 1 <sup>er</sup> semestre

MERCI DE VOTRE ATTENTION

